

	<b>Membres parents d'élèves:</b>	Présent	Absent
1	Mme Marie-Josée Lapointe	*	
2	Mme Marie-Cécile Ermine	*	
3	Mme Diane Ménard	*	
4	Mme Nathalie Champagne	*	
5	M. François Marceau	*	
	Mme Dorothy Spinks (substitut)		
	<b>Membres représentants du personnel :</b>		
6	M. Stéphane Lemay – TES LC		*
7	Mme Émilie De Lange - Ergothérapeute	*	
8	Mme Anie Maisonneuve – Enseignante LC	*	
9	Mme Joan Chartier – TES H	*	
10	M. Olivier Lefrançois – Enseignant H-LC-JM	*	
	<b>Membre de la communauté :</b>		
11			
	<b>Représentant de la direction :</b>		
	Mme Catherine Lachaine, directrice	*	
	Mme Edlène Érizias, directrice adjointe	*	
	Mme Manon Cloutier, gestionnaire administrative	*	
	<b>Invités :</b>		
	M. Ali Karam Zadeh – Enseignant		
	Mme Marie-Astride Guerrier - TES		
	Mme Roxane Séguin - TES		

## **École Irénée-Lussier et Annexes**

### **Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Date : 14 novembre 2017  
19h00, Annexe Jeanne-  
Mance**

POINTS	A) Approuver D) Décider	AC) Accepter I) Informer	AD) Adopter P) Proposer	C) Consulter S) Secondar	Minutage	Responsable	Suivis
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 19h10.						
<i>Prise de présence</i>	La prise des présences est faite par Mme Cloutier.						
<i>Vérification du quorum</i>	Le quorum est respecté.						
<i>Secrétaire pour la réunion</i>	Mme Andrée Lachaine.						
<b>1. Mot de bienvenue de la présidente (I)</b>	Mesdames Lachaine et Lapointe ont fait visiter les locaux de l'Annexe Jeanne-Mance. Un tour de table a suivi puisque Mme Andrée Lachaine agit pour la première fois à titre de secrétaire pour la réunion. Les personnes invitées à présenter le projet Phénix TSA présenteront leur dossier dès maintenant.				2 min	Mme Lapointe	
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD)</b>	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Diane Ménard et secondée par Mme Marie-Josée Lapointe avec deux ajouts : 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 septembre 2017 14.1 Permis de stationnement. L'ordre du jour est adopté.				2 min	Mme Lapointe	
<b>3. Lecture et adoption des procès-verbaux (AD)</b>	<p><b>3.1 Procès-verbal de la rencontre du 19 septembre 2017</b> Les membres font la lecture du procès-verbal de la rencontre du 19 septembre 2017. L'adoption du procès-verbal du 19 septembre 2017 est proposée par M. Olivier Lefrançois-Richard et secondée par Mme Diane Ménard. Le procès-verbal est adopté.</p> <p><b>3.2 Procès-verbal de la rencontre du 17 octobre 2017</b> L'adoption du procès-verbal du 17 octobre 2017 est proposée par Mme Anie Maisonneuve secondée par M. Olivier Lefrançois-Richard. Le procès-verbal est adopté.</p>				2 min.	Mme Lapointe	
<b>4. Suivis des procès-verbaux des dernières rencontres (I)</b>	<p><b>Suivis du procès-verbal du 19 septembre 2017</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Régie interne</b> Mme Lapointe indique que les informations reçues lors de la formation aux membres des Conseils d'établissement donnée par le Comité de parents seront très pertinentes et serviront pour la rédaction de la régie interne.</li> <li>• <b>Suivi auprès du Comité de transport concernant la transmission aux transporteurs des fiches personnalisées</b></li> </ul>				10 min	Mme Lapointe	<p>Suivi maintenu.</p> <p>Suivi maintenu. Page 2 sur 6</p>

	<p>La rencontre n'a pas encore eu lieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réflexion sur la rentrée progressive</b> À venir.</li> </ul> <p><b>Suivi du procès-verbal du 17 octobre 2017</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dépôt des procès-verbaux des rencontres sur le site Web de l'École et création d'une adresse courriel pour le CÉ</b> Ceci sera fait sous peu.</li> <li>• <b>Envoi d'un message à la communauté éducative pour présenter le CÉ</b> Ceci sera fait sous peu.</li> <li>• <b>Suivi avec M. Lessard, chargé de projets de la CSDM, afin de voir si toutes les conditions particulières pour la construction de la nouvelle école sont financées</b> Suivi maintenu.</li> <li>• <b>Consultation sur les calendriers scolaires 18-19, 19-20 et 20-21</b> Seulement trois écoles ont assuré le suivi sur le calendrier scolaire au Comité de parents. Concernant la recommandation du CÉ de tenter d'arrimer la semaine de relâche avec celle des autres commissions scolaires, le Comité de parents a plutôt retenu qu'il est souhaitable que la semaine de relâche se tienne au début du mois, compte-tenu de la réalité financière de plusieurs familles. Quant au calendrier de rentrée et de fin d'année, Mme Lapointe souligne que le Comité de parents est à l'écoute des besoins du CÉ. Une recommandation de modification pour le congé des Fêtes a également été faite.</li> </ul>			<p>Suivi maintenu.</p> <p>Suivi maintenu.</p> <p>Suivi maintenu.</p> <p>Suivi maintenu.</p> <p>Complété.</p>
<p><b>5. Général – école</b></p>	<p><b>5.1 Protocole de mesures de contrôle</b></p> <p>Les documents pertinents sont produits en annexe au procès-verbal. On y fait mention de deux différentes situations. Il y a le cas d'une première crise : crise non planifiée et, dans ce cas, on peut agir immédiatement. Dès lors, les parents et tous les intervenants et professionnels auprès de cet élève sont mis au courant et les parents ou les responsables de cet élève doivent donner leur autorisation pour l'application future de mesures de contrôles. Les formulaires requis sont complétés dès lors. Dans le cas de crises planifiées (crises qui se répètent chez un même élève), les formulaires d'autorisation de contention devront être complétés et signés par une personne responsable de l'élève. Mme De Lange demande aux membres du CÉ de lire attentivement les documents et de présenter leurs questionnements lors d'une prochaine rencontre s'il y a lieu. Mme Lachaine nomme que ce protocole devra être arrimé avec celui de la CSDM, qui est à être revu. Elle assurera le suivi à cet effet.</p> <p><b>5.2 Classe Phénix à Jeanne-Mance</b></p>		<p>Émilie De Lange</p> <p>Ali Karam Zadeh,</p>	<p>Mme Lachaine veillera à organiser une rencontre avec les services éducatifs pour l'arrimage des protocoles.</p>

	<p>Le document pertinent est également joint en annexe du procès-verbal. L'approche vise à ce que l'élève se sente en sécurité pour lui apprendre à gérer ses activités de la façon la plus autonome possible. Ceci permet également d'éviter l'agressivité et l'anxiété chez les élèves. Les résultats sont probants depuis cette mise en place. On souhaite enrichir ce programme qui permet d'arriver aux fins désirées avec davantage de souplesse, l'approche TEACCH ayant une structure plus rigide. D'autres élèves pourraient être impliqués dans ce type de groupe pour leur plus grand bénéfice. On a même constaté de meilleurs comportements dans le milieu de vie de certains élèves. Mme Lachaine souligne le travail d'équipe qui a été fait dans ce projet et tous les membres du CÉ sont ravis de cette expérience et saluent les résultats positifs.</p>		Marie-Astride Guerrier	
<b>6. Budget</b>	<p>Mme Lapointe indique que le CÉ bénéficie d'un budget de 2 fois 400 \$. Le premier 400 \$ est attribué pour les membres du CÉ pour le fonctionnement et le deuxième doit servir pour des formations offertes aux membres du CÉ.</p> <p>Mme Lapointe propose de payer le buffet pour le souper de Noël du prochain CÉ avec le 400\$ de fonctionnement. Mme Ménard seconde.</p> <p>La proposition est adoptée.</p>	10 min	Mme Lachaine	
<b>7. Vie de l'école</b>	<p><b>7.1 Sorties éducatives à approuver (AD)</b></p> <p>L'adoption du document synthèse des activités éducatives (sorties) 2017-2018 présenté aux membres du CÉ est proposée par Mme Marie-Josée Lapointe et secondée par M. François Marceau.</p> <p>Le document est adopté.</p> <p><b>7.2 Danse de Noël (I)</b></p> <p>La danse aura lieu encore cette année. On remercie Mme Ménard qui permet une économie de 900 \$, et ce, grâce au DJ qu'elle a recruté et qui fait le travail bénévolement.</p>	10 min  5 min	Mme Érizias  Mme Érizias	
<b>8. Dossiers institutionnels</b>	<p><b>8.1 Lien avec les CÉ des écoles De l'Étincelle et Saint-Pierre-Apôtre (enjeux communs)</b></p> <p>Les CÉ des deux écoles bassins du primaire sont d'accord pour une rencontre afin de faire connaissance et de parler des enjeux communs qu'ils souhaiteraient travailler avec Irénée-Lussier. Les modalités restent à définir. On demande aux gens présents de réfléchir et d'identifier les enjeux qu'il serait intéressant de travailler avec les écoles primaires. Mme Lachaine demande qu'on lui achemine le fruit de ces réflexions par courriel. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Mention est faite que, lors de la soirée de la Fondation, Mme Lapointe a échangé avec M. Fabrice Briatte à propos d'un projet (Réunion D Sens) qui est mis en place à l'École St-Pierre-Apôtre cette année. Il s'agit d'un projet embryonnaire, en expérimentation, mais assez</p>		Mme Lapointe	Mme Lachaine recevra les réflexions des membres du CÉ par courriel. Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

	<p>prometteur Mme Champagne quitte à 21 h 10.</p> <p><b>8.2 Journée pédagogique institutionnelle du 24 novembre 2017</b> Le thème général sera : Jeter un regard sur notre école inclusive. Les services éducatifs de la CSDM ont fait un bon travail pour fournir des outils aux écoles et l'approche inclusive y est mise de l'avant. Mme Lachaîne précise que, dans l'école Irénée-Lussier, le tout prend une autre dimension parce que cette école est spéciale et que l'angle choisi doit être pertinent pour le milieu. On prendra l'avant-midi de cette journée pour réfléchir à la manière dont l'école Irénée-Lussier adopte déjà une approche inclusive avec le personnel, les partenaires, les élèves et les parents. Donc, une journée participative pendant laquelle on réfléchira à notre prochain projet éducatif, tenant compte de l'inclusion et de la façon dont on y trouve notre place.</p> <p><b>8.3 Journée pédagogique commune avec De l'Étincelle et Saint-Pierre-Apôtre le 19 janvier 2018</b> Le thème : les loisirs pour les élèves TSA et les élèves ayant une déficience intellectuelle. Mme Ginette Bernier y fera une conférence relativement à l'adaptation des loisirs selon les besoins des élèves. Mesdames De Lange et Maisonneuve ont déjà assisté à cette formation et l'ont appréciée.</p>		Mme Lachaîne	
<b>9. Comité Avenir (point statuaire en suivi)</b>	<p>Mme Lachaîne informe les membres du CÉ que les firmes d'ingénieurs et d'architectes pour la construction de la nouvelle école ont été nommées et qu'elle en recevra la confirmation par courriel demain. Une prochaine rencontre sera faite sous peu avec ces firmes. M. Sylvain Lessard, chargé de projets de la CSDM a fourni des fiches à compléter et compte tenu de la charge de travail qui s'y rattache, on suggère de se séparer les fiches et de revoir M. Lessard pour en rendre compte. Des exemples de construction de locaux sont rapportés et on demande de recevoir les devis techniques afin d'avoir une référence pour compléter les fiches soumises. La CSDM devrait fournir, dans un avenir rapproché, un plan de communication pour toutes les nouvelles constructions.</p> <p>Il est aussi convenu d'inviter Mme Vânia Aguiar, M. Sylvain Lessard ainsi que les professionnels au dossier de construction de la nouvelle école à la rencontre du CÉ du 23 janvier 2018.</p>		Mme Lachaîne	<p>Recevoir les devis techniques qui serviraient d'exemples comparatifs (salle blanche entre autres).</p> <p>Mme Lachaîne fera ces invitations.</p>
<b>10. Comité de parents de la CSDM</b>	<p>Mme Lapointe fait état des différentes rencontres auxquelles elle a assisté.</p> <p>D'abord, elle informe les membres de sa rencontre avec une équipe du Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Elle a eu la chance d'y entendre parler d'un projet d'appartement intelligent qui est en développement de leur côté. Elle gardera le contact</p>		Mme Lapointe	Mme Lapointe fera ce suivi

	<p>avec cette équipe afin d'obtenir, si possible, des fiches techniques qui permettraient d'envisager la possibilité de transférer cette technologie, entre autres, dans le modèle réduit d'appartement que nous retrouverons dans la nouvelle école.</p> <p>Le 24 octobre, elle a assisté à une rencontre du Comité de parents avec une présentation sur l'occupation d'espaces par Mme Harel-Bourdon.</p> <p>Le 9 novembre, elle a assisté à une formation sur le CÉ, et mentionne qu'elle y a recueilli plusieurs informations très pertinentes.</p> <p>Le 13 novembre, le Comité de parents de la région Est se réunissait et elle était de la rencontre. Mme Harel-Bourdon était à nouveau présente et a parlé du Plan d'engagement vers la réussite que la CSDM verra à établir sous peu. Mme Lapointe a insisté sur l'importance d'avoir des objectifs mesurables. Les écoles quant à elles devront préparer leur projet éducatif révisé en fonction de ce plan d'engagement vers la réussite au plus tard en juin 2019.</p>			
<b>11. Fondation Les Petits Rois (I)</b>	165 000 \$ ont été ramassés lors de la soirée de la Fondation. Des membres du personnel de l'école ainsi que de l'école St-Pierre-Apôtre étaient présents. Pour cette année, la direction ira présenter les projets à la Fondation à la fin novembre. On a priorisé des projets pour l'équipe-école pour une somme de près de 35 000 \$.		Mme Lachaine	
<b>12. Communication des commissaires (I)</b>	Aucune communication pour cette rencontre.		Mme Lapointe	
<b>13. Courrier (I)</b>	Rien n'est soumis pour cette rencontre.		Mme Lapointe	
<b>14. Varia</b>	<p><b>14.1 Permis de stationnement</b></p> <p>On fait remarquer aux membres du CÉ que les permis de stationnement qui leur ont été fournis aujourd'hui sont valides jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il faut donc les conserver pour les réutiliser.</p>			
<b>15. Observateurs</b>				
<b>16. Date de la prochaine rencontre (I)</b>	La prochaine rencontre est prévue mardi, le 12 décembre à 18 heures à la Bâtisse Hochelaga avec un souper de Noël		Mme Lapointe	
<b>17. Clôture de la rencontre</b>	Les points de l'ordre du jour étant écoulés, la présidente propose la levée de la rencontre. Elle se termine à 21h39.		Mme Lapointe	

Signé par : \_\_\_\_\_

Secrétaire de la réunion

\_\_\_\_\_  
Présidente du Conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Direction de l'école

\_\_\_\_\_  
Date